

VOITURE ÉLECTRIQUE :

RÉPONSES À 10 IDÉES REÇUES



1

« **La voiture électrique, c'est juste pour les petits trajets en ville.** »

Faux ! Aujourd'hui, **l'autonomie des véhicules électriques varie en moyenne entre 350 et 400 km** en conditions réelles d'utilisation. Certains modèles atteignent même les 600 km, voire les dépassent. **Les conducteurs de véhicules 100% électriques peuvent être rassurés, même sur des trajets de longue distance !**



« **Aucune voiture électrique ne correspond à mon besoin.** »

2

Faux ! Il existe actuellement près de **300 modèles de véhicules électriques ou hybrides rechargeables** qui répondent à tous les usages : citadines, familiales, berlines, utilitaires, etc... La quasi-totalité des voitures thermiques commercialisées en France ont une version électrifiée et certains constructeurs annoncent déjà leur intention de basculer sur **le 100% électrique dans le futur.**



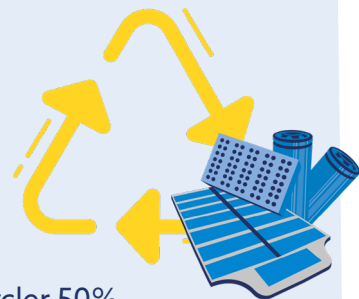
3

« Une batterie de voiture électrique, ça ne dure pas longtemps. »

Faux ! Pour un véhicule électrique roulant 20 000 km par an, la batterie peut durer entre **10 et 15 ans**, c'est-à-dire au-delà de la durée de vie moyenne d'un véhicule.

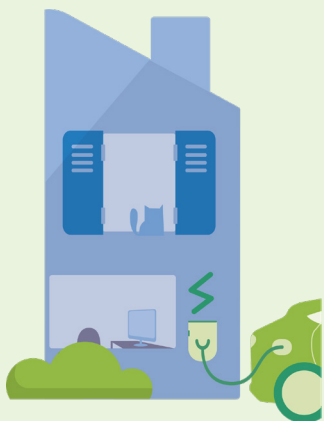
Une fois arrivées en fin de vie automobile, **les batteries sont collectées pour être soit reconditionnées pour servir de moyen de stockage d'électricité, soit recyclées afin de réutiliser des matières premières dans de nouvelles batteries.**

En Europe, la loi impose aux entreprises de recycler 50% minimum du poids d'une batterie de véhicule électrique¹. La filière automobile a déjà atteint des taux de recyclage des matières premières allant jusqu'à 95%².



« Recharger une voiture électrique, ça prend des jours ! »

4



Faux ! Pour recharger son véhicule, il existe plusieurs solutions adaptées aux besoins de chaque conducteur.

Certaines bornes offrent une **recharge à haute puissance** et permettent de recharger un véhicule à 80% de son autonomie en **15 à 30 minutes**. D'autres sont plutôt conçues pour un usage quotidien chez soi ou au travail et **rechargent entièrement le véhicule en quelques heures**.

Source 1 : Arrêté du 9 novembre 2009 relatif au transit, au regroupement, au tri et au traitement des piles et accumulateurs usagés prévus à l'article R. 543-131 du chapitre III du titre IV du livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement, **article 4**.

Source 2 : IFRI, **The recycling of Lithium-Ion batteries**, 2020

5

« Acheter une voiture électrique, c'est beaucoup trop cher. »

Faux ! Il existe encore aujourd'hui une différence de prix entre modèles électriques et thermiques, mais celle-ci tend à se réduire. Une étude **estime que d'ici 2027, le prix sera soit équivalent, soit inférieur¹.**

Actuellement, pour combler cet écart, plusieurs **aides à l'acquisition existent et permettent de cumuler différents montants.**

L'État français propose principalement **deux aides financières pour l'acquisition de véhicules peu polluants :**



Bonus écologique
jusqu'à
7 000 €



Prime à la conversion
jusqu'à
6 000 €



Certaines collectivités (régions, communes, etc...) proposent également **des aides locales.**

6

« La voiture électrique, c'est pas économique. »

Faux ! Le coût de la recharge à domicile pour un véhicule électrique est de **3,1 euros pour 100 km** : c'est environ 2 à 3 fois moins cher que de faire le plein d'un véhicule essence ou diesel¹.

Par ailleurs, on estime que le **budget entretien** des voitures électriques est **divisé par 2 par rapport aux modèles thermiques**.

Enfin, il est possible de profiter **d'heures de stationnement gratuites** dans certaines villes lorsqu'on roule en électrique.

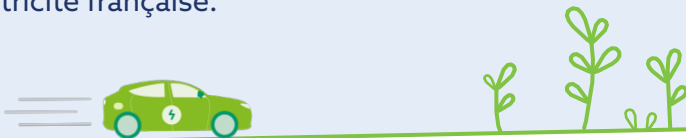


« La voiture électrique, ça pollue. »

7

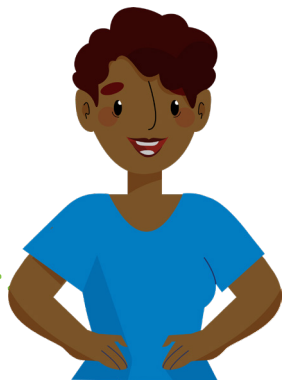
Faux ! En France, **sur l'ensemble de son cycle de vie**, le bilan CO₂ du véhicule électrique est **environ 5 fois inférieur** à celui d'un véhicule thermique².

Ce bilan s'améliore continuellement grâce à différentes solutions : **diminution des matières premières** utilisées dans chaque batterie, **réutilisation et recyclage des batteries** ainsi que **recours à davantage d'énergies renouvelables** dans la production d'électricité française.



« Plus de voitures électriques,
c'est plus de centrales nucléaires ! »

8



Faux ! Il faut savoir que recharger son véhicule électrique à domicile représente le même appel de puissance et la même consommation qu'un chauffe-eau.

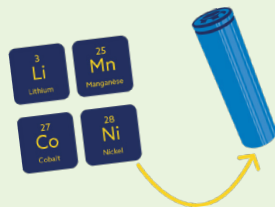
Différentes solutions telles que la **recharge de nuit et la gestion intelligente des bornes permettront d'accueillir les 16 millions de véhicules électrifiés** attendus en 2035 sans que cela nécessite de capacité de production d'électricité supplémentaire¹.

9

« Le véhicule électrique contient trop
de terres rares. »

Faux ! Aujourd'hui, la majorité des véhicules électriques en circulation sont **équipés de batteries en lithium-ion qui ne contiennent pas de terres rares.**

On retrouve dans ces batteries des **ressources minérales comme le lithium, le nickel, le manganèse ou le cobalt.** À noter que différents constructeurs de batterie se sont déjà engagés à réduire la quantité de matériaux utilisés dans chaque batterie.



« **Fabriquer les batteries de voitures électriques, c'est encourager les mines artisanales.** »

10

Faux ! L'extraction des matériaux nécessaires à la fabrication des batteries des véhicules électriques, comme toute activité minière, est **soumise à des réglementations strictes fixées par les pays où se trouve le gisement exploité.**

Par exemple, en République Démocratique du Congo :



80%¹

des mines sont opérées par des **grands acteurs et respectent les normes de sécurité.**



BRANCHEZ,

ROULEZ,

RESPIREZ...

Piloté par :



Financé par :



Plus d'informations sur :



En partenariat avec :

